

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale, de la susdite municipalité, qu'à la session du conseil municipal qui se déroulera :

**LUNDI, LE 10 AVRIL 2007
À 19 HEURES
À LA SALLE MUNICIPALE
15, rue Émard, Lac-du-Cerf**

Le rapport du vérificateur et le rapport financier, pour l'exercice financier 2006, seront déposés.

Donné à Lac-du-Cerf, ce trentième jour du mois de mars de l'an deux mille sept.

Jacinthe Valiquette, g.m.a.
Secrétaire-trésorière et directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Cet avis doit être publié au moins cinq jours avant la session du Conseil)

Je, soussignée, Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 30 mars 2007 entre 16 heures et 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce trentième jour du mois de mars de l'an deux mille sept.

Jacinthe Valiquette, g.m.a.
Secrétaire-trésorière et directrice générale.